



CONVOCACTION CONSEIL MUNICIPAL

Val-Cenis, le 12 décembre 2017,

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du Conseil Municipal de la Commune de Val-Cenis qui aura lieu :

Lundi 18 décembre 2017 à 20h45
A l'espace de Val Cenis Vanoise, Rue du Mont Cenis
LANSLEBOURG MONT-CENIS
73500 VAL-CENIS

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Désignation du secrétaire de séance**
- 2. Approbation du compte rendu de la réunion du 29 Novembre 2017**
- 3. Compte rendu au conseil municipal des délégations accordées au Maire dans le cadre des dispositions des articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT**
- 4. Administration générale**
 - 4.1 Bibliothèques et espace numérique : tarifs
 - 4.2 Projet de mise en place d'un système de vidéo surveillance sur la commune
- 5. Ressources Humaines**
 - 5.1 Modification du tableau des emplois permanents
 - 5.2 Indemnité horaire pour travail normal de nuit
 - 5.3 Indemnité horaire pour travail du dimanche et des jours fériés
 - 5.4 Instauration de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS)
 - 5.5 Instauration de l'indemnité spécifique de service (ISS)
 - 5.6 Instauration de la prime de service et de rendement (PSR)
 - 5.7 Délibération instituant le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
 - 5.8 Poste d'agent d'entretien des bâtiments communaux – modification du temps de travail à compter du 01/01/2018
 - 5.9 Poste d'agent d'entretien des bâtiments communaux – création à compter du 01/04/2018
 - 5.10 Approbation de la convention d'assistance à la réalisation du document unique de Val-Cenis
- 6. Urbanisme / Forêt / Patrimoine**
 - 6.1 Désaffectation, déclassement et aliénation de la voie communale « Impasse des 14 chapeaux » – lancement d'une enquête publique – Secteur de Bramans
 - 6.2 Ventes des lots 6 à 11 au lotissement du Mollard – secteur de Lanslevillard.
- 7. Finances**
 - 7.1 Décisions modificatives budgétaires
 - 7.2 Imputation en section d'investissement de biens meubles d'un montant inférieur à 500 €
- 8. Domaines skiables**
 - 8.1 Avenant à la convention de délégation de service public entre la SEM du Mont-Cenis et la Commune de Val-Cenis
 - 8.2 Convention de groupement de commande pour les travaux relatifs à la réhabilitation du bâtiment d'accueil de la télécabine du Vieux Moulin, de ses abords et des bâtiments amonts entre la Commune de Val-Cenis et la SEM du Mont-Cenis
 - 8.3 Validation des tarifs des forfaits 2018-2019, domaine de ski Alpin de Val-Cenis
 - 8.4 Remboursement des frais de secours liés au SAF, hiver 2017-2018, domaine nordique du Monolithe
 - 8.5 Remboursement des frais de secours hiver 2017-2018, domaine nordique du Monolithe
 - 8.6 Vote des tarifs des secours sur piste et conventionnement pour les transports primaires, domaine nordique de Bramans
- 9. Régie eau et assainissement**
 - 9.1. Approbation du règlement de l'eau potable de Val-Cenis
 - 9.2. Approbation du règlement de l'assainissement de Val-Cenis
 - 9.3. Prime de bonne épuration pour les agents de la régie d'assainissement
 - 9.4. Validation des Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de l'eau potable des 5 communes historiques pour l'année 2016
 - 9.5. Participation Forfaitaire à l'Assainissement Collectif (PFAC)
- 10. Informations et questions diverses**

En comptant sur votre présence. Dans cette attente, je vous adresse mes meilleures salutations.

Le Maire,
Jacques ARNOUX

